

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Session 2016

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

Durée : 3 heures – Coefficient : 1

Sujet :

Animateur principal de 1^{ère} classe, vous dirigez le bureau d'information jeunesse de la commune d'Animville, 15 000 habitants. Votre structure, qui emploie deux agents, accueille des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Parmi les enjeux du projet éducatif local, votre Directeur de la Jeunesse et des Sports souhaite mettre l'accent sur la mobilité et la solidarité internationales.

Il vous demande donc dans un premier temps de rédiger à son attention un rapport sur la mobilité internationale des jeunes, exclusivement à l'aide des documents joints.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour l'organisation d'un chantier de jeunes dans la ville de Tougan au Burkina Faso, ce chantier ayant pour objectif la réhabilitation d'une école et l'installation de matériel informatique pour cet établissement.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

**INDICATIONS DE CORRECTION
NOTE / NOTE DE SYNTHÈSE**

1) Présentation du sujet

Accroître et diversifier la mobilité internationale des jeunes constituait l'une des dix priorités pour la jeunesse annoncée par le comité interministériel de la jeunesse en 2013. Néanmoins, la thématique a été peu abordée dans les sujets de la filière animation.

Ce sujet n'a pas pour objectif de présenter tous les dispositifs existants (qui sont nombreux et complexes) mais de s'intéresser aux possibilités de mobilité chez les jeunes, aux avantages qu'ils peuvent retirer d'une expérience à l'étranger et au rôle de l'animateur dans l'accompagnement des jeunes.

La partie « propositions » resserre le prisme et place le candidat dans une démarche de mobilité solidaire.

2) Analyse des documents du dossier

Critères de sélection des documents

Les documents du dossier abordent les raisons pour lesquelles les jeunes sont aujourd'hui nombreux à être mobiles ou à envisager une mobilité internationale ainsi que les bénéfices qu'ils peuvent retirer d'une expérience à l'étranger en termes d'apprentissage de l'autonomie, de réflexion et d'employabilité. Des témoignages et des interviews de professionnels étayent des documents un peu plus théoriques.

Le rôle des collectivités territoriales (doc 5) ainsi que le rôle spécifique dévolu à l'animateur dans le cadre de l'accompagnement de la mobilité (doc 4) sont également abordés.

Enfin le dossier porte aussi un regard critique sur la démarche de mobilité, porteuse d'inégalités sociales (docs 1, 2 et 6). Certains documents proposent de valoriser la mobilité informelle tout en alertant sur l'injonction contemporaine à la mobilité.

Les candidats doivent faire attention à ne pas s'égarer, car si certains documents traitent de la mobilité en général (notamment le document 4), la commande est, quant à elle, axée uniquement sur la mobilité internationale.

Document 1 - « Mobilités géographiques » – *Les fiches Repères, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire* – février 2013 – 4 pages

Ce document aborde les différentes mobilités géographiques des jeunes, que ce soit au niveau national (mais le candidat ne devra pas aborder cette question ou alors très brièvement) ou international. Les séjours à l'étranger se font souvent au cours des études supérieures, les étudiants ayant la possibilité de bénéficier de programmes comme Erasmus pour un semestre ou un an. Dans certains types d'écoles (écoles d'ingénieurs, de commerce ou grandes écoles), les séjours à l'étranger sont fréquents et beaucoup plus systématisés qu'à l'université. D'autres dispositifs, tels que le VIE ou le SVE, permettent également aux jeunes de partir à l'étranger. Cette mobilité, si elle existe, ne concerne toutefois qu'une minorité de jeunes et contribue à favoriser les jeunes issus de classes sociales supérieures, lesquels présentent un « potentiel de mobilité » important. Le rôle des acteurs locaux, notamment des collectivités, est d'informer et de créer les conditions de la mobilité pour tous les jeunes.

Document 2 – « Pour corriger les inégalités, la mobilité doit s'envisager dans une démarche d'émancipation » - Jean-Claude Richez – *www.injep.fr* – consulté le 21/01/2016 – 2 pages

Dans cette interview, Jean-Claude Richez plaide pour une reconnaissance de la mobilité informelle (liée notamment aux déplacements familiaux) aujourd'hui peu prise en compte alors qu'elle est porteuse de compétences, linguistiques et culturelles notamment. Cela permettrait de valoriser les acquis d'enfants de migrants par exemple. Cette volonté est liée au constat que les enfants des classes supérieures ont non seulement l'opportunité de participer à des voyages linguistiques ou de voyager avec leurs parents, mais sont aussi ceux qui profitent le plus des programmes de mobilité formelle existants. La lutte contre les inégalités dans ce domaine doit également passer par des programmes incitatifs pour les jeunes moins favorisés (JAMO) en milieu rural ou urbain. Pour finir, Jean-Claude Richez questionne la notion même de mobilité, aujourd'hui davantage considérée comme une étape obligatoire que comme une opportunité d'émancipation.

Document 3 - « Rapport d'orientation – Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales » (extraits) – *Commission nationale de la coopération décentralisée, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires étrangères et du développement international* – 2015 – 3 pages

Document qui présente trois exemples de mobilité, réalisée avec des collectivités partenaires et à chaque fois un témoignage.

Document 4 - « Penser la mobilité des jeunes » (extraits) – *Le Journal de l'Animation*, n°159 – mai 2015 – 4 pages

En partant du principe que tous les types de mobilité, du déplacement dans la ville au voyage dans un pays étranger sont porteurs d'autonomie et exigent une adaptation sociale, ce document expose le rôle pédagogique que doit tenir l'animateur dans l'accompagnement des jeunes à la mobilité. En effet, au-delà de l'aspect purement organisationnel, l'animateur est l'interlocuteur qui peut permettre de susciter une envie de mobilité auprès des jeunes, d'aider à l'apprentissage de codes sociaux différents, de susciter la réflexion.

Document 5 - « Rapport d'orientation – Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales » (extraits) – *Commission nationale de la coopération décentralisée, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires étrangères et du développement international* – 2015 – 4 pages

Ce rapport aborde le rôle des collectivités territoriales pour favoriser la mobilité des jeunes. Il recommande de privilégier une approche transversale en interne et en externe, pour permettre le partage de connaissances et un même niveau d'information pour tous. Un projet de mobilité porté par une collectivité doit faire en sorte d'impliquer les jeunes à toutes ses étapes et rechercher l'implication et l'adhésion des partenaires locaux (associations locales ou

nationales de jeunesse, culturelles, sportives, missions locales, écoles et éventuellement entreprises) de sorte à valoriser les jeunes auprès de ces partenaires. La collectivité peut aussi créer un fonds d'intervention mutualisé pour la mobilité des jeunes.

Document 6 – « Les liens entre mobilité et employabilité des jeunes relèvent de l'évidence » – Candice de Laulanié – *www.injep.fr* – Consulté le 21/01/2016 – 2 pages

Ce document est une interview de Candice de Laulanié, déléguée générale de l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action ». Selon elle, une expérience de mobilité s'avère de toute évidence favorable à l'employabilité des jeunes, notamment grâce à la combinaison de plusieurs avantages : études, apprentissage d'une langue étrangère, expérience humaine. La mobilité non formelle apparaît aussi très attractive pour les employeurs. Ainsi, la campagne « Prêt à l'emploi » développée par l'Agence Jeunesse en action met en relation des employeurs avec des jeunes ayant une expérience de mobilité non formelle et des acteurs de l'éducation populaire. L'objectif est de lier les valeurs de l'éducation populaire aux principes de l'entreprise, combiner épanouissement personnel et compétences, autonomie et savoir-être.

Document 7 – « On peut parler d'une communauté grandissante de jeunes Européens. » – Clémence Israël – *Journal de l'Animation*, n°159 – mai 2015 – 3 pages

Cette interview de Clémence Israël, chargée de mobilité internationale dans une université française, aborde la mobilité au niveau européen à travers le programme Erasmus. La mobilité Erasmus combine souvent des objectifs de maîtrise d'une langue étrangère et d'employabilité avec des objectifs de développement personnel. Né en 1987, le programme a contribué à créer une véritable communauté au niveau européen. Erasmus s'adresse *a priori* à toutes les classes sociales, néanmoins Mme Israël constate que l'aspect économique joue un rôle très important dans la décision de mobilité.

Récemment a été mis en place Erasmus +, lequel comporte notamment un volet Jeunesse et Sport, dont les projets, accessibles aux jeunes dès 13 ans, sont accompagnés par des associations ou des collectivités.

De nombreux dispositifs de mobilité existent, mais apparaissent souvent complexes sur le plan administratif. Néanmoins, dans chaque DRJSCS, un correspondant régional peut informer et accompagner les jeunes et les animateurs.

3) Proposition de plan détaillé

Avertissement : *il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.*

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation de la note sous la forme suivante :

Commune d'Animville
Direction de la jeunesse et des sports

NOTE **à l'attention de Monsieur le Directeur**

Objet : La mobilité internationale des jeunes

Introduction

Rappel du cadrage : la note doit comporter une introduction d'une quinzaine de lignes, qui s'apparente à celle d'une composition ou dissertation (entrée en matière, définitions éventuellement, problématique) et doit impérativement comprendre une annonce de plan.

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Possibilités de mobilité internationale croissantes pour les jeunes
- Expériences valorisables à plusieurs titres

- Néanmoins, observation d'un manque de diversité dans les profils de jeunes bénéficiant de programmes à la mobilité

Problématique possible : Quel rôle peut et doit jouer l'animateur dans l'accompagnement à la mobilité des jeunes ?

Plan détaillé

Rappel du cadrage : le rapport comporte deux parties distinctes

- **une première partie exclusivement rédigée à l'aide des éléments du dossier**, qui informe le destinataire sur les problématiques essentielles du sujet.
- **une deuxième partie qui propose des solutions opérationnelles**. Cette partie peut valoriser des informations du dossier (par exemple des expériences éclairantes conduites par différents établissements et collectivités) mais fait également appel **aux connaissances du candidat**.

SYNTHESE

I. Mobilité internationale, un parcours à construire

A. La mobilité des jeunes, entre acquisition de compétences et construction de soi

1) Une mobilité plurielle aux multiples objectifs

- Poursuite d'objectifs différents mais souvent combinés : poursuivre ses études, maîtriser une langue étrangère, avoir une première expérience professionnelle, gagner en autonomie et en épanouissement personnel ; (docs 1, 3, 4,7)
- Existence de divers programmes pour la mobilité des jeunes : VIE, SVE (doc 1), Erasmus, Erasmus + (doc 7), Prêt à l'emploi (doc 6).

2) La rémanence de freins sociaux à la mobilité internationale

- Confirmation voire renforcement des inégalités sociales (docs 1 et 2) : « potentiel de mobilité » plus important chez les jeunes issus de classes sociales favorisées qui ont déjà eu l'occasion de faire des voyages linguistiques ou de voyager avec leurs parents ;
- Reconnaître et valoriser la mobilité informelle (docs 2 et 6)
- Construire des programmes incitatifs pour les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO)

B. Une logique d'accompagnement de la part des collectivités et des animateurs

1) Un travail partenarial et transversal

- Comment informer tous les jeunes des dispositifs existants, par ailleurs souvent complexes administrativement ? Correspondant régional en DRJSCS (doc 7) ;
- Approche transversale en interne et en externe de la part des collectivités pour favoriser le partage de connaissances (doc 5) ;
- Implication des partenaires locaux : associations, missions locales, écoles, entreprises (doc 5), exemples de projets (doc 3) ;
- Implication des jeunes à toutes les étapes du projet (doc 5).

2) De la pédagogie pour produire l'autonomie

- Outre l'aspect organisationnel, le rôle de l'animateur est avant tout pédagogique (doc 4) : susciter l'envie, permettre l'apprentissage des codes et comportements, susciter la réflexion ;
- Attention à l'injonction de mobilité (doc 2)

PROPOSITIONS

On acceptera pour cette partie que le candidat propose un plan par étapes du projet, et non nécessairement un exposé organisé en parties et sous-parties.

II. Organiser de manière transversale un chantier de jeunes solidaire au Burkina Faso

Ces indications de correction sont donnés à titre d'exemple, ce qui comptera c'est la démarche de projet, incontournable, adoptée par le candidat, sa pertinence et sa faisabilité dans le contexte de la commande proposé.

A. Bien calibrer le projet

1) Formaliser le contexte et les moyens disponibles

- Répondre à un enjeu du Projet Éducatif de la commune
- Répondre à une commande politique
- Une structure référente (le BIJ) pour répondre à une problématique nationale
- Une équipe constituée (3 personnes au total)
- Une destination connue et un objectif opérationnel à atteindre (réhabilitation)
- Une période à déterminer qui conditionne un rétro planning

2) Formaliser les enjeux éducatifs et opérationnels

- Favoriser la mobilité à l'internationale comme source d'enrichissement et d'épanouissement
- Favoriser l'implication des jeunes dans la construction d'un projet tourné vers l'autre
- Valoriser l'expérience des jeunes
- Permettre aux jeunes d'acquérir une expérience de « chantier solidaire » à valoriser dans son parcours de vie, professionnel

...

- Réhabilitation d'une école
- Concevoir et organiser une action solidaire à l'international
- Créer une dynamique fédératrice

...

3) Formaliser la démarche permettant de mobiliser les participants au projet

- Nombre de jeunes à mobiliser + mixité
- Forme de la mobilisation : appel à candidature large, plus restreint, ciblage de jeunes connus du BIJ...
- Critères de sélection des jeunes
- Type d'actions avec le groupe de jeunes en amont du départ pour créer la dynamique de groupe

B. inscrire le projet dans une dynamique large

1) Mettre en place une organisation transversale

- Mise en place d'un comité de pilotage qui validera les choix et d'un comité technique qui fera les propositions.
- Travailler le projet avec les services de la ville en charge des relations internationales/coopération internationale

Parmi les axes de travail de ces instances :

- Mettre en place un travail étroit avec la ville accueillante : conditions d'accueil, règles à respecter, aspects administratifs (passeports...), encadrement sur place...
- Recherche de subventions et de conseils : ministères, région, département...
- les actions de communication et de valorisation de l'action : en amont, sur place (photos, vidéo, blog...), après

2) Calibrer les moyens nécessaires et disponibles : doivent apparaître dans la proposition du candidat, ces trois éléments fondamentaux :

- Financier : budgétiser les principales lignes de dépenses (le transport, l'hébergement...) et les recettes
- Humain : tous les partenaires à mobiliser, penser à valoriser en terme de masse salariale

concernant le personnel mobilisé, le nombre d'animateurs encadrants, la participation des services en interne (technique, informatique, communication...)

- Matériel : les salles de réunion pour la préparation, le matériel technique pour la réalisation du projet, le matériel informatique

3) *Déterminer un échéancier réaliste (avant, pendant et après l'action)*

4) *Prévoir les indicateurs d'évaluation possibles*

- Le nombre de jeunes mobilisés
- La mixité des jeunes mobilisés
- L'assiduité des jeunes mobilisés
- Les objectifs sont-ils atteints ?
- Un questionnaire pour les jeunes et les partenaires
- Une valorisation de l'action par un reportage photo et/ou vidéo
- Une réunion bilan : avec les jeunes/parents, en interne

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative pour l'épreuve de note. Si le candidat souhaite conclure, il doit le faire brièvement, sans jamais rajouter des informations oubliées, pour valoriser l'essentiel de la note.